



N° 1

Mars 2014

École / Entreprise Le Lien



Edito



L'école de la République a pour vocation première de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables.

Elle a aussi pour mission de leur faire acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettront de préparer leur insertion professionnelle.

Ainsi, Ecole et Entreprises doivent entretenir un dialogue constructif au service des jeunes que nous formons.

Ce lien prend d'ailleurs un autre sens lorsqu'il s'agit de formation continue ou de plateformes technologiques : ce sont les compétences de notre institution qui sont au service des entreprises.

C'est ce lien multidimensionnel que nous souhaitons illustrer dans ce nouveau journal.

A travers les portraits, les engagements de personnes, les événements, la présentation de formations ou de dispositifs, d'établissements, nous cherchons à souligner toute la richesse de nos enseignements technologiques et professionnels et les liens qu'ils tissent avec leur environnement économique.

Le nouveau campus des métiers et des qualifications du bassin nîmois est, à ce titre, emblématique : il réunit, autour du lycée Dhuoda de nombreux acteurs (lycées, CFA, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, GRETA, laboratoires de recherche) mobilisés autour d'un objectif commun : construire des parcours au service de la formation tout au long de la vie, penser des innovations en termes de service ou de produit et valoriser le transfert de technologies.

Cette relation école-entreprise a été mise à l'honneur lorsque le Premier Ministre a installé, en novembre dernier, le Conseil National Education Economie.

L'éducation apparaît ainsi comme un investissement d'avenir majeur et comme un facteur de compétitivité essentiel pour la France. Au même titre, je souhaite développer dans notre académie un club école-entreprise qui rassemblera tous les partenaires et œuvrera en ce sens.

SOMMAIRE

Edito

L'apprentissage dans le supérieur, des avantages multiples **page 2**

Un lycée « inno-vent » **page 2**

Le Conseil National Education Economie **page 2**

Semaine de l'industrie **page 3**

Portrait d'un CET engagé **page 3**

Les GRETA **page 4**

Agenda **page 3**

Armande Le Pellec Muller
Recteur de l'académie de Montpellier

L'apprentissage dans le supérieur, des avantages multiples

L'apprentissage aujourd'hui ne se limite plus aux diplômes professionnels de niveaux V ou IV. Les universités et les grandes écoles ont ouvert leurs portes, donnant accès à leurs principaux diplômes - DUT, licences, masters, doctorats, titres d'ingénieurs – sans oublier le développement en cours des BTS dans les lycées.

Pour illustrer ces propos, il suffit d'observer la situation de l'académie de Montpellier : au 1er janvier 2013, 4 688 étudiants (niveau III, II et I) avaient signé un contrat d'apprentissage, soit plus de 26 % de l'ensemble des apprentis tous niveaux confondus.

Quels en sont les bénéfices réciproques ? Pour les étudiants, c'est sans aucun doute la découverte concrète du monde du travail, exigeant et motivant. Pour les entreprises, la participation à la formation de leurs futurs salariés, qui seront immédiatement opérationnels après l'obtention de leur diplôme, est un atout considérable.

Un lycée « inno-vent »

Le lycée polyvalent Rosa Luxemburg de Canet en Roussillon a pour particularité de former la jeunesse aux métiers du nautisme.

L'enseignement professionnel dispensé à 200 élèves de l'établissement marque sa vocation nautique unique dans l'académie de Montpellier et rare en France avec trois baccalauréats professionnels - Maintenance Nautique, Plasturgie et Métiers du Cuir - et un CAP Réparation Entretien des Embarcations de Plaisance. Le projet d'établissement est résolument tourné vers la mer.

Le lycée est doté en sus d'un dispositif ULIS, d'une restauration sur place au cœur du port, d'une cafétéria et d'un internat dont une partie permet l'accueil de sportifs de haut niveau bénéficiant d'horaires aménagés.

Voilà des conditions optimales qui permettent à chaque lycéen de construire son projet de vie sociale, professionnelle et personnelle !



Conseil National Education Economie (CNEE)

Installé par le Premier ministre le 18 octobre dernier, le Conseil National Education Economie réunit 26 membres (représentants des employeurs, des entreprises, des salariés et des administrations). La présidence en est assurée par Muriel Pénicaud.

Ce conseil poursuit un double objectif : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, et répondre aux besoins de l'économie pour en améliorer la compétitivité.

Le CNEE est chargé d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique, ainsi qu'un dialogue permanent entre leurs représentants sur la relation entre l'éducation, l'économie et l'emploi. Le Premier ministre a souligné l'importance du dialogue entre monde économique et monde éducatif, et il a défini le rôle du CNEE dans les chantiers gouvernementaux.

La tâche du CNEE sera grande : réfléchir à la fois, et entre autres, à l'adaptation des diplômes professionnels aux nouvelles technologies, à la mutation de la géographie des formations, à la diffusion de la culture économique auprès des jeunes, à leur éveil à l'entrepreneuriat, à l'attractivité des filières scientifiques, sans oublier les compétences primordiales pour favoriser l'insertion des jeunes.



Agenda

31 mars au 4 avril

Semaine de l'apprentissage

7 au 13 avril

Semaine de l'industrie

Jeudi 22 mai

Finale académique des mini-entreprises au CRDP

Semaine de l'industrie

La quatrième édition de la semaine de l'industrie aura lieu du 7 au 13 avril 2014. Cette édition à venir a pour ambition de consolider la participation de l'ensemble des établissements de l'académie et notamment de renforcer la participation des élèves collégiens afin de les accompagner dans leur projet d'orientation.

Les états généraux de l'industrie ont mis en évidence la nécessité de renforcer la politique industrielle de la France. Il s'agit de revaloriser l'industrie auprès de l'ensemble de la population et de renforcer son attractivité, et celle de ses métiers, auprès des jeunes. Le ministère de l'éducation nationale participe à la Semaine de l'industrie pour sensibiliser les élèves au secteur industriel et à ses métiers.

Les mesures proposées se déclinent en plusieurs axes :

- Mettre l'industrie au cœur d'un grand projet commun
- Développer l'emploi et les compétences sur les territoires
- Renforcer la compétitivité des entreprises et l'innovation
- Assurer le financement de l'industrie

Dans les collèges et les lycées, les déclinaisons possibles sont également multiples :

- Journées portes ouvertes
- Visites d'entreprises
- Projet de classe
- Interventions in situ d'industriels
- Ateliers de découverte du milieu industriel
- Jeu concours
- Colloque, table ronde, ...

Date à retenir : 7 avril - Journée de lancement de la semaine au CFAI de Baillargues

Inscription à caroline.millous@ac-montpellier.fr

Portrait d'un Conseiller de l'Enseignement Technologique engagé

Parmi les personnes qui contribuent au bon fonctionnement d'Entreprendre Pour Apprendre en Languedoc Roussillon en donnant de leur temps aux entrepreneurs en herbe, il y a, en premier lieu, les parrains des mini-entreprises. Jean Claude Cochet, Conseiller de l'enseignement technologique (CET) en Languedoc Roussillon et Président de l'Association Française du Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) de l'Hérault depuis 2012, est l'un d'eux. Son parcours professionnel témoigne de son désir de participer et d'œuvrer pour l'avenir des jeunes.

Natif du Nord de la France, il commence dès l'âge de 14 ans à travailler dans l'entreprise familiale. Après quelques années d'une activité professionnelle riche dans le secteur du Transport, il intègre le monde de la formation professionnelle continue. En 2001, il accepte la mission de CET dans l'académie, collaborateur bénévole de la CPC 11 (transports et logistique), chargé d'une mission d'information et de liaison entre les branches et les établissements de l'académie. Depuis 2011, il parraine des mini-entreprises EPA.

« Je contribue au mieux, lors de mes interventions dans les collèges, les lycées et les CFA, à amener les élèves à réfléchir sur leur avenir personnel et professionnel. Le rôle et les missions d'un CET à l'égard des jeunes sont de transmettre des connaissances acquises tout au long d'une vie professionnelle pour leur permettre de se réaliser à leur tour. Si ces différentes actions et le temps passé auprès de ces jeunes leur permet de se réaliser et de construire leur projet professionnel, alors c'est l'un des rôles fondamentaux du CET qui se concrétise ! »

Les GRETA

Le réseau des GRETA est en Languedoc Roussillon le premier opérateur de formation d'adultes. Il est constitué de 6 GRETA depuis le 1^{er} janvier 2014, au lieu de 14 auparavant.

Comment ? Est-ce à dire que 8 GRETA disparaissent ? Michel Ravitsky, délégué académique à la formation continue, répond.

« Non. Notre maillage territorial reste inchangé. Les 8 GRETA ne disparaissent pas, ils deviennent des sites rattachés à un GRETA départemental, sauf en Hérault où, au vu du nombre de GRETA présents auparavant, il nous semblait périlleux de fusionner 5 GRETA en un seul et en une seule fois. Donc l'Hérault comptera 2 structures; les autres GRETA, y compris la Lozère, seront départementaux. »

Concrètement, qu'est-ce que cela change ?

« Pour les clients, peu de choses. Pour les CFC, l'enjeu est de développer le travail en équipe et l'intelligence collective. Le choix a été fait de mettre à plat la question de gestion du changement, afin d'appliquer la maxime de Guy Jobert : mieux vaut penser le changement que de changer le pansement ! »

Quels sont les objectifs 2014 ?

« Il y en a 3 : réussir les fusions avec notamment une organisation efficiente, mettre en place un logiciel de gestion du GRETA et reconquérir les financements privés. »

Un mot de conclusion ?

« Je pense que le réseau des GRETA apporte ici la preuve que nous pouvons faire fonctionner un service public avec les contraintes et les forces d'une entreprise, en gardant intactes nos valeurs et en s'adaptant à notre environnement. J'éprouve une certaine fierté et une grande reconnaissance envers mon équipe qui a su se mobiliser pour mettre en place ce changement. Même si le changement, c'est aussi la fragilité (rien n'est jamais acquis), j'ai l'impression que nous avançons dans le bon sens. »

Directrice de la
publication
Armande Le Pellec Muller

Rédaction et mise en page
Didier Lahaye
Henri Damotte
Anne Delacourcelle
Thierry Chaffaut
Agnès Landrieu
Caroline Millous
Jean-Paul Senglat

Date de parution
Février 2014

Rectorat de l'académie de
Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
04 67 91 49 99

